AVIS D'ATTRIBUTION

- **Acheteur :**

Commune de Montélimar
Représentant : Commune de Montélimar
Adresse :
Place Emile Loubet
Montélimar
26200 MONTELIMAR
Téléphone : 04 75 53 10 74
Courriel : dcpaj@montelimar.fr
Site internet : https://montelimar.fr/

- **Objet du contrat :**

Intitulé : Fourniture d'un chariot élévateur télescopique neuf équipé d'une nacelle fixe pour la ville de Montélimar
Code CPV : 42410000-3 : Matériel de levage et de manutention
Nature : Fournitures
Type de contrat : Marché ordinaire de fournitures
Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Référence de la consultation : 2026F0016
Lieu d'exécution : Sur le territoire de la commune de Montélimar
Code NUTS : FRK 23
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans l le règlement de consultation

Valeur technique : (coef. 2)

Prix unitaires : (coef. 1,5)

Durée de garantie : (coef. 1)

Environnement (coef : 0,5)

- **Résultat de la consultation :**

Nombre d'offres reçues : 1
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Contrat n°M260051, signé le 10/11/2026 à l'entreprise **PEILLET** (26100) ROMANS SUR ISERE pour un montant de : 90 000,00 €

Le marché est susceptible d'être sous-traité : NON

- **Procédure de recours :**

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Grenoble
2 place de Verdun
BP1135
38022 GRENOBLE cedex
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :
Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R421-7 du Code de Justice Administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de Justice Administrative après la conclusion du contrat.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

- **Autres informations :**

Modalités de consultation des marchés :
Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies par une demande écrite et formulée auprès du service commande de l'acheteur dans les conditions fixées par les articles L3001-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Type de procédure : Procédure adaptée conformément aux dispositions aux dispositions des articles L. 2123-1-1°, R 2123-1-1° et R.2131-12-2° du code de la commande publique (C.C.P.).
Modalités de consultation des marchés :
Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 22 juillet 2026 et inséré sur le site internet de la Ville de Montélimar le 22 juillet 2026.

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.
- Explication : Marché inférieur aux montants des seuils européens

Multi-attribution : sans objet
Procédure d'urgence : non
Marché réservé : non
Mutualisation : sans objet
Durée du contrat : 12 Mois à compter de la notification du contrat
La date d'attribution correspond à la date de la signature du contrat par la collectivité.

- **Date d'envoi du présent avis :** 17 novembre 2026

Le Représentant légal du pouvoir adjudicateur